

" NEW HAVEN, CONN., 23 mars 1884.

" ROBERT N. HALL, écr., président du comité de la Chambre des Communes du Canada, chargé d'étudier les fonctions d'une Commission de Géologie et d'Exploitations Minières.

" CHER MONSIEUR,—Votre communication du 13 courant a été dûment reçue.

" Vous me demandez de vous fournir une liste de mes propres ouvrages en rapport avec la Commission de Géologie ; je dois vous informer que mes recherches géologiques ont été faites privément, et qu'en conséquence, mes publications sont dispersées dans divers volumes du Journal Américain des Sciences, et sont données d'une manière concise et sans suite, dans mon manuel de Géologie, et dans mon Traité sur la Minéralogie.

" Je répondrai aux autres points de votre communication de la manière suivante :

" Je crois qu'il est très utile de rassembler et de conserver des statistiques des minéraux, sous le contrôle du gouvernement.

" Ce travail ne fait pas nécessairement partie des devoirs du Géologue de l'État. Mais il pourrait être fait par la Commission, pourvu qu'on le confie à un agent distinct, qui devrait en faire une spécialité. Il est souvent difficile d'obtenir ces informations à cause de la mauvaise volonté des propriétaires qui n'aiment pas à faire connaître l'état de leurs affaires, et il y a danger que ces statistiques ne soient très inexactes à cause des fausses représentations que les propriétaires sont portés à faire pour sauvegarder leurs intérêts, des fluctuations dans les conditions des mines, et de l'incertitude des méthodes ordinairement employées pour s'assurer de la valeur réelle ou approximative des mines au moyen de spécimens. Ce travail, en conséquence, exige des connaissances spéciales, très différentes de celles qui sont requises dans une Commission Géologique.

" Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,

" JAMES D. DANA."

" COMMISSION DE GÉOLOGIE DE L'ÉTAT,

" UNIVERSITÉ D'ALABAMA, TUSCALOOSA, 29 mars 1884.

" CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre communication du 13 mars. Les rapports publiés par cette Commission ont été envoyés de temps à autre au directeur de la Commission de Géologie du Canada. Je n'ai en mains à présent que ceux de 1875, 1876 et 1881-82. Si vous ne les trouvez pas dans la bibliothèque de la Commission, je me ferai un plaisir de vous les envoyer. En réponse à vos deux premières questions, je dirai, sans hésitation, que je crois qu'il est désirable de recueillir et de conserver des statistiques des minéraux de tous les états ou pays, et d'attirer l'attention, sur les différents minéraux économiques, leur extraction et leur traitement ; et à l'égard de votre troisième question, je suis d'avis que le travail devrait se faire sous la surveillance du directeur de la Commission de Géologie, et non par un bureau séparé ou indépendant, parce que, dans ce dernier cas, il serait difficile d'éviter une duplication de ce travail.

" Je suis, très respectueusement, votre obéissant serviteur,

" EUGENE A. SMITH, géologue de l'État."

" ROBERT N. HALL, M. P., président du comité, Chambre des Communes, Ottawa,

" RICHMOND, 31 mars 1884.

" CHER MONSIEUR,—En réponse à votre circulaire du 17 mars, j'ai l'honneur de vous dire, que, suivant moi, il est très désirable pour l'avancement et la prospérité des industries minières de notre pays, que l'on recueille et que l'on conserve des statistiques des minéraux. Cela est tellement évident pour moi, que je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'appuyer cette opinion par des arguments.

" Je suis d'avis qu'il est également désirable d'attirer l'attention sur les différents minéraux possédant une valeur économique, sur leur application, leur extraction, et leur traitement. De plus, je suis d'opinion que ces résultats utiles seront mieux